

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

Publié. Semi-Mensuellement—Le Lundi

VOL. III.

18 MAI 1904.

No. 10

SOMMAIRE—Lettre de Mgr. Taché à Sa Mère—Route des missionnaires (Suite et fin)—Les Trappistes—Bon voyage Mgr.—Pèlerinage en terre Sainte—Mgr. l'Archevêque à Montserrat, à l'annonciation et au collège de Montreal—Succursale de la Banque d'Hochebaga à Saint Boniface—Ding ! Dong !

XLVII. QUATRIÈME LETTRE DE MGR TACHÉ A SA MÈRE PENDANT SON SECOND SÉJOUR À L'ILE-À-LA-CROSSE.

Mission de St-Jean-Baptiste de l'Ile-à-la-Crosse, 1er janv. 1854.
Ma bonne mère,

C'est en laissant le saint autel où je viens d'offrir les mystères sacrés pour toutes les âmes dont j'aurai à répondre devant le grand Juge, pour tous ceux qui me sont chers ici-bas ou dans l'autre vie, pour ma mère en particulier, c'est, dis-je, en laissant le saint autel que je m'assieds pour tracer ces lignes, pour vous exprimer ma tendresse. Que d'enfants en ce moment, sont aux pieds des auteurs de leurs jours pour en solliciter d'amples bénédictions! Une distance infranchissable me prive de ce bonheur: mon cœur et ma pensée seuls pourront en jouir: ni l'un ni l'autre ne connaissent les distances. Mon rang dans la hiérarchie sainte veut que je bénisse, tout comme mon cœur exige que je courbe le front devant celle qui dans la hiérarchie de la famille a droit à une primauté de respect et d'affection que je suis heureux de lui reconnaître. Que nos cœurs donc, bonne et tendre mère, se reconnaissent aujourd'hui pour l'échange de ce sentiment mutuel et se confondent dans une prière réciproque. Que l'auteur de toutes bénédictions donne à la mère et au fils vie, santé, bonheur, pour que l'un et l'autre soient heureux. Qu'il leur donne surtout la résignation à sa volonté sainte afin qu'ils soient prêts pour les épreuves qu'il peut leur ménager.

Et vous, mon bien cher oncle, serez-vous étranger à cette communication entre deux cœurs qui vous aiment si vivement?